

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 25 OCTOBRE 2010

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-cinquième jour d'octobre deux mille dix (2010) à 20h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	absent

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 20h30, la mairesse, madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

2010-10-333.2 Adoption protocole d'entente du Ministère des Transports

Considérant l'entente à intervenir entre le ministre délégué aux Transports et la municipalité de Cacouna concernant le projet de réaménagement de la rue du Patrimoine;

Considérant que cette entente est conforme aux volontés du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le protocole d'entente no 100648 avec le gouvernement du Québec pour le projet no 154-02-0289 concernant le projet de réaménagement de la rue du Patrimoine;

Que ledit conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale à signer le protocole d'entente pour et au nom de la Municipalité de Cacouna.

2010-10-334.3 Quote-part Sûreté du Québec

Considérant que le conseil doit payer sa deuxième partie de la quote-part à la fin octobre concernant la Sûreté du Québec;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer la somme de 83 720\$ au Ministre des Finances représentant le 2 e versement de la quote-part de la Sûreté du Québec.

2010-10-335.4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Clôture de l'assemblée

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 21h 00 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

Ghislaine Daris, mairesse
